

PROJET EDUCATIF

Eco Maison de la Petite Enfance à Mauvezin

CIAS ZA Route d'Auch 32120 YMAUVEZIN

Révisé en février 2019

Le projet éducatif est un outil nécessaire au travail d'équipe, et il lui est destiné. Il est consultable par les parents qui le souhaitent.

Il permet d'élaborer des objectifs communs et d'organiser la vie de la structure petite enfance de manière à ce que l'enfant passe harmonieusement des journées dans un lieu collectif séparé momentanément de sa famille.

1-ORGANISATION

L'Eco Maison Petite Enfance accueille des enfants de 10 semaines à 4 ans, en accueil régulier et occasionnel, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

<u>L'accueil régulier</u> permet d'accueillir les enfants de manière régulière, sur des jours et des horaires fixes, ou sur des jours et horaires différents en fonction des semaines (selon les besoins connus à l'avance des parents, et des disponibilités de la structure).

<u>L'accueil occasionnel</u> concerne les enfants qui fréquentent l'établissement sur une demande ponctuelle et non récurrente des parents (ex : congés ou maladie d'une assistante maternelle, rdv ponctuel...)

Il est prévu également une <u>place d'urgence</u>. Cette place, prévue pour les enfants connaissant la structure ou non, permet de répondre aux parents confrontés à un problème de garde temporaire et d'urgence.

La structure a la capacité d'accueillir des enfants porteurs de handicaps ou d'une maladie chronique, afin de participer à leur intégration sociale.

Les enfants sont accompagnés et encadrés par du personnel qualifié: une directrice infirmière puéricultrice, une éducatrice de jeunes enfants, une auxiliaire de puériculture et trois agents techniques de la petite enfance titulaires du CAP Petite Enfance.

La directrice organise, anime et coordonne la structure au niveau matériel et éducatif en collaboration avec l'éducatrice et les autres membres de l'équipe.

L'objectif commun de l'équipe est de favoriser le développement cognitif, le développement moteur, le bien-être affectif et la sécurité physique de l'enfant, afin qu'il s'épanouisse et qu'il acquiert son autonomie au sein du groupe.

2 – VALEURS EDUCATIVES DE L'ECO MAISON PETITE ENFANCE

- Assurer à l'enfant et à ses parents un **accueil de qualité** et le plus individualisé possible.
- Assurer un **accompagnement** de l'enfant dans ses apprentissages, en accord avec les parents, et sans se substituer à eux, afin de contribuer à son épanouissement.
- **Respecter les rythmes** de l'enfant comme l'alimentation, le sommeil, le langage, la propreté ou la marche.
- Permettre à chaque enfant de s'initier à la **vie de groupe** et l'accompagner vers son **autonomie**, entre autre en vue de sa scolarisation, tout en tenant compte du développement psychomoteur intellectuel et affectif et de la personnalité de chacun.
- **Développer et stimuler la créativité et les sens** des enfants par des activités d'éveil, des ateliers et des temps de jeu libre.
- Favoriser l'ouverture sur le monde par des activités et des intervenants extérieurs.
- Etablir une relation constructive avec les parents basée sur le respect mutuel, l'écoute, l'échange et la confiance.

3 – L'ACCUEIL DE L'ENFANT

1- L'Inscription

A la réception de la demande d'accueil, et après la commission d'attribution des places, la famille est reçue par la Directrice afin de remplir le dossier administratif de l'enfant et de faire connaissance avec les lieux et le personnel.

2- L'Adaptation

L'adaptation a pour objectif d'apprendre à connaître l'enfant et ses habitudes en échangeant avec les parents. Elle est menée par un « adulte référent ».

3- La journée de l'enfant dans la structure

Les enfants sont accueillis du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

La journée de l'enfant est rythmée afin de lui apporter repères, bien-être et sécurité.

a. Le temps d'accueil

L'accueil est un moment privilégié. Il a un rôle important dans la relation avec l'enfant et ses parents afin de les aider à bien gérer la séparation et ainsi aider au bon déroulement de sa journée dans la structure.

Il se fera dans la mesure du possible par l'adulte référent du groupe de l'enfant.

b. Le jeu et les ateliers

Le jeu, qu'il soit libre ou organisé en atelier, est un élément fondamental dans la structuration de la personnalité de l'enfant. Il lui permet de développer sa créativité, de s'éveiller, de s'identifier à l'adulte, de dédramatiser une situation et de se confronter aux autres.

La salle d'activité est constituée d'espaces aménagés (espace lecture, dinette, motricité...) où l'enfant évolue à son goût et à son rythme.

c. Le repas

Le repas est un moment de plaisir, de partage, d'expériences, de convivialité, de détente, d'échanges, de découvertes de nouvelles saveurs, de nouvelles consistances.

Le repas est aussi un moment de socialisation, où l'on peut se familiariser avec la politesse, patienter et attendre son tour...

Il contribue également au développement de l'autonomie.

d. Le sommeil

Le sommeil est un facteur important du développement de l'enfant. C'est au cours du sommeil que l'hypophyse sécrète l'hormone de croissance qui joue un rôle essentiel dans la croissance de l'enfant.

Les professionnels s'adaptent aux besoins de l'enfant et à ceux du groupe pour favoriser ce temps de repos.

e. Le change

Le change est un moment important de communication. Les gestes doivent être verbalisés. C'est aussi un moment d'échange individualisé privilégié, où l'adulte et l'enfant doivent prendre le temps d'entrer en relation.

C'est un moment de bien-être, de plaisir qui permet à l'enfant de découvrir son corps.

Les changes doivent être effectués dans un grand respect du corps de l'enfant, de son intimité, et aussi souvent que nécessaire en veillant au bon état cutané de l'enfant, et en y apportant les soins nécessaires.

L'acquisition de la propreté, étape importante du développement social et corporel de l'enfant, doit être son projet et non celui de l'adulte. Elle se fait en concertation avec les parents et doit être amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt) et ne doit pas être perçue comme une contrainte.

f. Le temps des retrouvailles

Quand ils viennent chercher leur enfant, parents et enfants doivent avoir le temps de se retrouver, dans la salle principale ou dans la salle de leur groupe. C'est aussi un moment d'échange avec le référent du groupe sur le déroulement de la journée.

4- L'accompagnement vers l'école maternelle

Dans la mesure du possible, nous organisons, en collaboration avec les directeurs des écoles maternelles (école de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne, hors CCBL voire hors département), un temps de découverte de sa future école, de sa future classe et de son futur instituteur, au printemps précédent l'entrée à l'école.

L'enfant est accompagné par l'Educatrice de Jeunes Enfants ou l'Auxiliaire de Puériculture.

CONCLUSION

Ce projet éducatif n'est qu'un support théorique mais doit bien sûr se remodeler sur le terrain et s'adapter à la réalité quotidienne.